PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Sécuritest

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ T 39194837

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/10/2026	26002549

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035T101

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE DU VAL DE L'ILLE

(3) COORDONNÉES : ZA LA MONTGERVALAISE II
35520 LA MEZIERE
Tél : 02.99.13.16.96 - Fax : 02.99.13.16.95

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1380

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AC-186-JY (F)	11/08/2009	11/08/2009

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1FDC2H641671067	N1	CTTE

Type / CNIT	Energie
FDC2H6	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ

187788

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

AC-186-JY

CT:26/12/2026

N° D'AGRÉMENT : S035T101

N° SÉRIE : VF1FDC2H641671067

N° D'IMPRIMÉ : T39194837

S035T101
26002549
XXXXXXXXXX

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

0.2.1.b.2. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Incomplet, illisible, manifestement falsifié ou ne correspondant pas aux documents du véhicule

3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences D

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG, AVD

4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARG

4.8.1.a.2. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadioptre défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée ARG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AVD

Défaillances mineures :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG, AVD

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD

4.5.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) AVD

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

4.8.1.a.1. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadioptre défectueux ou endommagé ARD

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous- gonflé ARD

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion G, ARD, AR, AVD, ARG, D

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis C, AR

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, ARD, D

6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380 P0488

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 06/08/2018 : 160533 km / 19/03/2019 : 163732 km / 11/02/2020 : 164546 km / 02/02/2021 : 166986 km / 13/01/2022 : 169773 km / 20/12/2022 : 172715 km /

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	5 %		4 %	
Forces verticales :	1301 daN		759 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	388 daN	396 daN	252 daN	281 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		11 %	
Forces de freinage (efficacité) :	388 daN	396 daN	252 daN	281 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 63 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées(1.5 m-1) C1:0.24 m-1 C2:0.2 m-1

Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : -1.7 % -1.8 %

Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -4.0 %

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Sécuritest

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ T 39194838

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/10/2026	26002549

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035T101

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE DU VAL DE L'ILLE

(3) COORDONNÉES : ZA LA MONTGERVALAISE II
35520 LA MEZIERE
Tél : 02.99.13.16.96 - Fax : 02.99.13.16.95

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1380

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AC-186-JY (F)	11/08/2009	11/08/2009

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1FDC2H641671067	N1	CTTE

Type / CNIT	Energie
FDC2H6	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ

187788

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

XXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXX

xxxxxx

S035T101
26002549
XXXXXXXXXX

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal

03/09/2024 : 180394 km / 18/09/2024 : 180435 km / 04/08/2025 : 182615 km

Attention ce procès-verbal contient 2 pages

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	5 %		4 %	
Forces verticales :	1301 daN		759 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	388 daN	396 daN	252 daN	281 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		11 %	
Forces de freinage (efficacité) :	388 daN	396 daN	252 daN	281 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 63 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(1.5 m-1) C1:0.24 m-1 C2:0.2 m-1

Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : -1.7 % -1.8 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -4.0 %